

COMMUNE de BEAULIEU
Département de l'Isère

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 Décembre 2024

Nombre membres

En exercice 14

Présents 9

Votants 9

Date de la convocation : 16.12.2024

2024 - 033

L'An deux mil vingt-quatre le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Régis LACROIX, Benjamin CHABERT, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT,

Absents : Valérie DROUVIN, Marie-Sophie BARBIER, Mickaël GRAS, Laure ALBERTIN, Vincent CAILLAT

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération portant sur le remboursement
De l'avance de frais de l'Association Beaulieu Anim
lors de la Manifestation des Beaulieu de France 2024**

La Commune de Beaulieu a été organisatrice du rassemblement annuel de l'alliance des Beaulieu de France le week-end du 7 et 8 septembre 2024.

Une régie de recette a été créée afin d'en assurer la gestion, mais pas de régie d'avance.

M. Le Maire expose que les Grottes de Choranche ont exigé au dernier moment un paiement d'avance pour la visite prévue et validée en amont par devis. L'Association Beaulieu Anim nous accompagnant dans l'organisation des Beaulieu de France 2024 a donc effectué le règlement par chèque d'un montant de 510 €.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité POUR le remboursement immédiat des frais engagés par l'Association BEAULIEU ANIM par mandat administratif.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

